

### ***Le besoin de comprendre les racines profondes des alliances innovantes au service du bien commun***

Le « devoir d’alliances » est plébiscité par 89% des Français, 87% des maires, 81% des dirigeants d’entreprise et 86% des responsables associatifs. Selon 76% des maires, il s’incarne concrètement sur leur territoire. Il faut donc laisser le temps à ce nouveau mouvement de co-construction du bien commun de s’ancrer et de produire ses effets. Les impacts sont déjà identifiés par les pionniers : innovation, confiance et performance.

C’est dans la durée que s’observent les effets réellement transformateurs de cette dynamique. La réelle innovation prend du temps pour être pleinement appropriée par l’ensemble de l’écosystème. Plus les innovations sont grandes, plus elles nécessitent un temps d’appropriation conséquent.

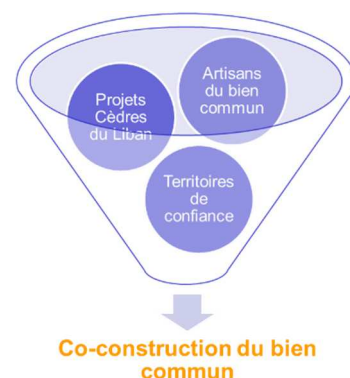
Par exemple, la révolution digitale qui prend ses sources dans les années 1990 ne commence que maintenant à être une réalité pour tous.

Pour réussir les grandes transformations, il faut des Hommes, des projets et des territoires... et du temps.

### ***Le rôle de la fondation : détecter et valoriser ceux qui vont impacter le bien commun dans les 10 à 30 ans à venir***

La Fondation pour la co-construction du Bien commun fera donc la promotion de ces 3 forces complémentaires. Elle apportera une juste reconnaissance :

- **aux artisans du bien commun** qui inventent patiemment de nouvelles solutions réellement transformatrices,
- **aux projets « Cèdres du Liban »** qui poussent en profondeur pour modifier notre avenir collectif,
- **et aux territoires de confiance** qui se donnent le temps de co-construire des réponses pérennes en impliquant chacun à sa juste place.



Faisons un pari sur l’avenir, et sachons reconnaître le rôle de ceux qui ont une vision que les autres ne peuvent pas comprendre. Elle préfigure peut-être les transformations à l’œuvre, et sont donc par nature inaudibles à notre écosystème.

Au travers d’une promotion annuelle, la Fondation apportera une juste reconnaissance à ces initiatives visionnaires qui impacteront notre écosystème dans les 30 ans à venir.

## ***Le fonctionnement de la fondation***

L'association de préfiguration de la fondation pour la co-construction du bien commun a été créée le 15 décembre 2016, matin même des 10 ans du RAMEAU. Le RAMEAU invite à le rejoindre tous ceux qui pensent qu'il est urgent de se donner du temps, et de faire confiance dans notre capacité collective à inventer des solutions pour faire de nos défis d'aujourd'hui nos forces pour notre avenir commun.

La gouvernance et le fonctionnement de cette nouvelle Fondation s'inspirent de l'équation de Cédric VILLANI, introduite dans le livre, mêlant équilibre et sagesse – symbolisés respectivement par les chiffres 3 et 7 – avec un effet démultiplicateur au profit de la co-construction, qui forme le chiffre 21. Elle est donc constituée d'un Conseil scientifique pluridisciplinaire de 21 membres.

Le 22 juin 2017, à l'occasion du Conseil d'orientation du RAMEAU faisant office de Conseil des fondateurs, Dominique BAILLY a été nommé Secrétaire Général de la fondation.

## ***Le Conseil Scientifique***

Constitué de 21 membres, qui outre le fondateur de la fondation qui est membre de droit, sont pour moitié nommés par les fondateurs et pour moitié cooptés selon les statuts.

Le Conseil Scientifique cherche à être autant que possible représentatif de la diversité des profils et des organisations impliquées dans le mouvement d'alliances innovantes au service du bien commun. Venant d'acteurs publics, d'associations, d'entreprises, de syndicats, de fondations et d'acteurs du monde académique, il symbolise la nécessaire diversité pour inventer des réponses adaptées aux enjeux de transformation de notre société.

Les membres du Conseil Scientifique doivent être des personnalités reconnues pour leur engagement au service de la co-construction du bien commun. Ils partagent la même volonté d'ouverture et la même conscience du temps long pour parvenir à répondre en profondeur aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux de ce début de XXIème siècle. Ils acceptent d'en être des contributeurs actifs, chacun au travers des moyens qu'il a librement choisis.

Le Conseil d'orientation du RAMEAU du 22 juin 2017 a nommé les 10 premiers membres du Conseil Scientifique qui sera placé sous la présidence de Daniel LEBEGUE. Après avoir accepté cette nomination, chacun des membres sera invité à proposer une liste complémentaire pour coopter les 10 autres membres. Une fois constitué, le Conseil Scientifique tiendra sa première session pour qualifier les dossiers à instruire pour la première promotion d'Artisans du bien commun, de Projets « Cèdre du Liban » et de Territoires de confiance.